

Décision

Générale

colonial

Décision n° 423 08/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

MM. Abdi Elmi (dit Joseph Marie), Abdourahman Abdillahi, Mahmoud Abdallah Mohamed (dit Coubeche Mafoud) sont engagés à titre précaire et révocable, pour compter du 9 avril 1953, en qualité d'agents de contrôle, 6e échelon, et mis à la disposition de M. le Chef du Service des Contributions directes.